

Bretagne, Côtes-d'Armor
Perros-Guirec
Ploumanac'h
rue Quai Bellevue

Quais Bellevue, Ploumanac'h (Perros-Guirec)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22007157
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2006
Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Perros-Guirec
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : quai

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : . Domaine public maritime

Historique

Les quais, appelés aujourd'hui "quais Bellevue", s'étirent avec les murs de quais neufs et rehaussés depuis Par ar Biwit jusqu'à l'hôtel des Rochers. Les premiers travaux ont commencé pendant le 1er quart du 20ème siècle et se sont poursuivis jusqu'à la seconde moitié du 20ème siècle.

Période(s) principale(s) : 1ère moitié 20e siècle, 2e moitié 20e siècle

Description

Les quais Bellevue sont construits en pierres taillées de granite, maçonnées au ciment et à la chaux hydraulique. Ils mesurent environ 6 mètres de hauteur sur une ligne régulière et ont un fruit peu prononcé (10%). Ces murs de quais sont équipés de plusieurs escaliers et de rampes d'accès permettant de descendre à la grève.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; moellon

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, remanié, restauré

Décor

Techniques : maçonnerie

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Annexe 1

Ressources

20062207785NUCB : Collection particulière

20062207815NUCB : Collection particulière

20062207813NUCB : Collection particulière

Illustrations



Les anciens quais (Bellevue aujourd'hui) rehaussés au début du 20ème siècle (carte postale, collection particulière)

Phot. Guy Prigent
IVR53_20062207785NUCB



Les anciens murs de quai rehaussés devant l'hôtel des Rochers au 1er quart 20ème siècle (carte postale, collection particulière)

Phot. Guy Prigent
IVR53_20062207815NUCB



Le front de mer avant la construction du quai Bellevue : Park ar Biwit. Remarquer les rochers au sud-est, aujourd'hui déroctés (carte postale, collection particulière)

Phot. Guy Prigent
IVR53_20062207813NUCB



Vestiges de l'ancien mur de quai du port de Ploumanac'h, devant la villa Bagatelle, qui délimitait l'espace maritime

Phot. Guy Prigent
IVR53_20062207812NUCA



Vue générale du quai Bellevue, un jour de fête à Ploumanac'h

Phot. Guy Prigent
IVR53_20062207844NUCA



Vue générale du quai Bellevue en limite de la chaussée du moulin à marée

Phot. Guy Prigent
IVR53_20062207845NUCA



Le quai Bellevue avec son escalier d'accès à la grève, avant de rejoindre la chaussée du moulin du Petite Traouiëro

Phot. Guy Prigent
IVR53_20062208462NUCA



Vue générale des quais dans leur alignement

Phot. Guy Prigent
IVR53_20062207760NUCA



Les murs de quais délimitant la grève et l'échouage des bateaux sur la partie sud-est du port de Ploumanac'h

Phot. Guy Prigent
IVR53_20062207811NUCA



Forme sinueuse et escalier
du quai Bellevue en amont
du moulin des Traouïero
Phot. Guy Prigent
IVR53_20062207787NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les quais et les cales sur la commune de Perros-Guirec (IA22007185) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec

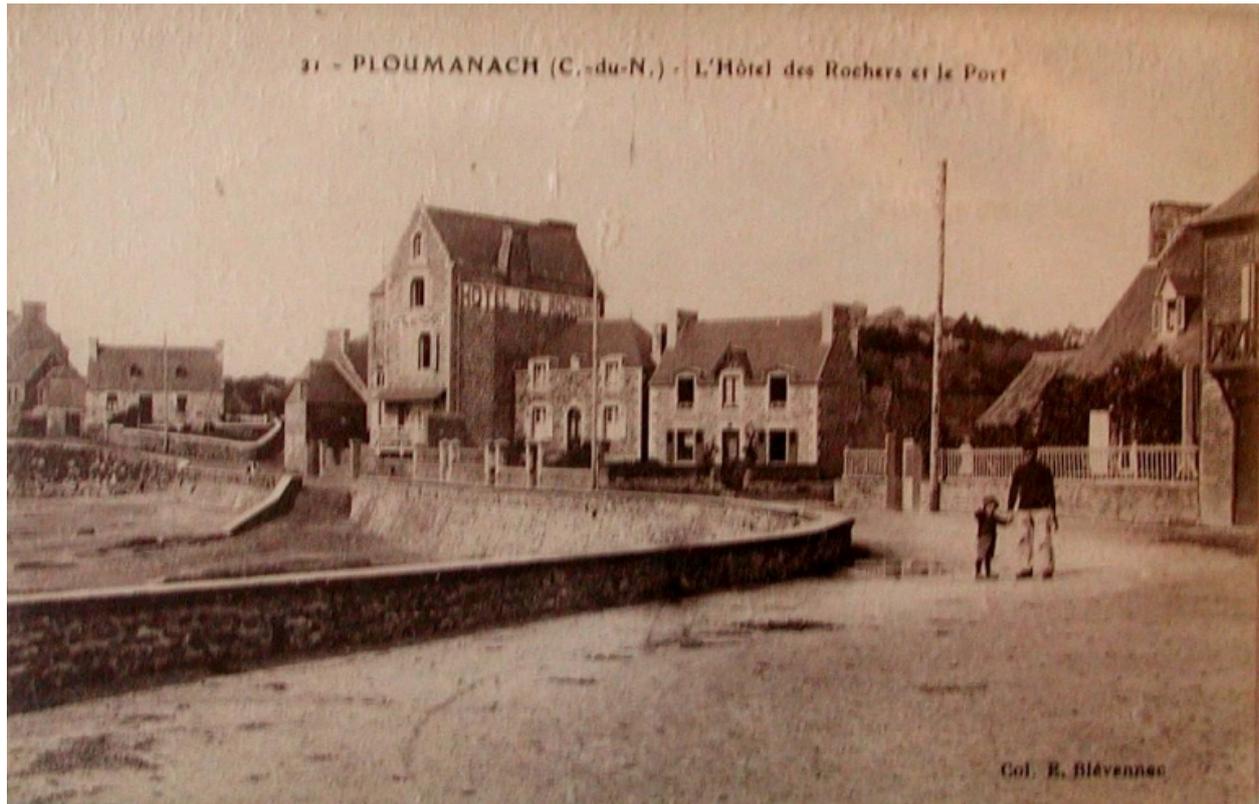
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Quais et cales de Ploumanac'h (Perros-Guirec) (IA22007119) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Les anciens quais (Bellevue aujourd'hui) rehaussés au début du 20ème siècle (carte postale, collection particulière)

IVR53_20062207785NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite



Les anciens murs de quai rehaussés devant l'hôtel des Rochers au 1er quart 20ème siècle (carte postale, collection particulière)

IVR53_20062207815NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le front de mer avant la construction du quai Bellevue : Park ar Biwit. Remarquer les rochers au sud-est, aujourd'hui déroctés (carte postale, collection particulière)

IVR53_20062207813NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestiges de l'ancien mur de quai du port de Ploumanac'h, devant la villa Bagatelle, qui délimitait l'espace maritime

IVR53_20062207812NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du quai Bellevue, un jour de fête à Ploumanac'h

IVR53_20062207844NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du quai Bellevue en limite de la chaussée du moulin à marée

IVR53_20062207845NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le quai Bellevue avec son escalier d'accès à la grève, avant de rejoindre la chaussée du moulin du Petite Traouiëro

IVR53_20062208462NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des quais dans leur alignement

IVR53_20062207760NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les murs de quais délimitant la grève et l'échouage des bateaux sur la partie sud-est du port de Ploumanac'h

IVR53_20062207811NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Forme sinueuse et escalier du quai Bellevue en amont du moulin des Traouïero

IVR53_20062207787NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation